



Conseil économique et social

Distr. générale
29 juin 2018
Français
Original : anglais

Session de 2018

27 juillet 2017-28 juillet 2018

Débat consacré à l'intégration

Compte rendu analytique de la 23^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 2 mai 2018, à 15 heures

Président : M^{me} King (Vice-Présidente) (Saint-Vincent-et-les Grenadines)

Sommaire

Point 8 de l'ordre du jour : Débat consacré à l'intégration (*suite*)

Table ronde 4 : *Stratégies nationales en matière de résilience*

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

18-07009 (F)



Merci de recycler



En l'absence de M^{me} Chatardova (Tchéquie), M^{me} King (Saint-Vincent-et-les Grenadines), Vice-Présidente, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 8 de l'ordre du jour : Débat consacré à l'intégration (suite)

Table ronde 4 : Stratégies nationales en matière de résilience

1. **M. Allen** (Chef du Bureau du Programme des Volontaires des Nations Unies à New York), animateur du débat, dit que la résilience est un élément essentiel des travaux du Programme des Volontaires des Nations Unies, qui déploie 109 millions de volontaires à plein temps dans le monde entier à l'appui des efforts faits à l'échelle du système en vue de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La technologie et l'innovation sont indispensables à la résilience, tout comme les comportements humains. Le maintien des relations sociales des citoyens s'est souvent avéré un facteur déterminant lorsque surviennent des catastrophes, et un élément essentiel des relations des citoyens avec les États et entre eux. Il ressort des recherches effectuées dans le cadre du dernier Rapport sur l'état du volontariat dans le monde que toute stratégie de résilience doit prendre en compte la participation de la population, et le volontariat est une façon d'y parvenir. Les structures dirigées par des bénévoles sont présentes sur le terrain et peuvent être ajustées s'il y a lieu. Cette table ronde permettra de mieux saisir la manière dont les pays élaborent des stratégies et des politiques de résilience visant à réduire leurs facteurs de vulnérabilité, les difficultés qu'ils rencontrent dans l'élaboration de ces stratégies et ce que le Conseil peut faire pour les aider à tirer parti de la technologie et de l'innovation et à trouver d'autres moyens de mettre en œuvre des stratégies de résilience.

2. **M. Ovink** (Envoyé spécial des Pays-Bas chargé des questions internationales liées à l'eau), participant à la table ronde, qui accompagne son exposé d'une présentation de diapositives numériques, dit que la notion de résilience ne revêt pas le même sens pour chacun des quatre pays constitutifs du Royaume des Pays-Bas. Aux yeux d'un petit État insulaire en développement tel que Saint-Martin, cela signifie reconstruire en mieux après les ouragans, tandis que pour les Pays-Bas proprement dit, delta de basse altitude, cela revient à travailler avec l'eau plutôt que contre elle, et à construire durablement autour d'elle.

3. Il convient de prendre les devants pour renforcer la résilience, plutôt que de ne pas réagir ou de ne réagir qu'à la suite d'une catastrophe. L'engagement de tous

les secteurs de la société, des mesures transversales, la collaboration, la cohérence et le renforcement des capacités sont les piliers de cette approche et la solution pour renforcer la résilience.

4. Les dégâts causés par deux tempêtes de catégorie cinq dans les Caraïbes en 2017 montrent bien que les îles comme Saint-Martin doivent être reconstruites en mieux et pas simplement reconstruites. Les cinq piliers mentionnés ci-dessus permettent de trouver une solution axée sur la résilience. Le Gouvernement de Saint-Martin, en collaboration avec la Banque mondiale, a par exemple mis en place un fonds d'affectation spéciale à donateur unique d'un montant de 500 millions de dollars. Il a également décidé de collaborer avec plusieurs parties prenantes en vue de l'élaboration d'un plan national de redressement et de résilience. En outre, afin de faciliter les efforts transversaux, le Gouvernement a collaboré avec le Centre d'excellence pour le développement durable des petits États insulaires en développement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour organiser un « hackathon » multipartite, qui a engendré 21 projets novateurs dans des domaines allant du tourisme durable à la gestion des déchets. Dans un souci de cohérence, une réunion de suivi a été prévue, un site Web intitulé « Build Back Better SXM » a été créé et un groupe de travail local pour « reconstruire en mieux » a été mis en place avec l'appui d'un comité consultatif international. Ces activités ont permis de suivre les progrès et de développer les capacités locales pour demander des financements et mettre l'accent sur la mise en œuvre.

5. Compte tenu de l'interdépendance économique et sociale des îles des Caraïbes, les efforts visant à promouvoir la résilience à Saint-Martin seraient vains sans une approche régionale plus large, d'où la nécessité d'intensifier et de multiplier ces efforts pour promouvoir la résilience régionale. À cette fin, la conférence d'annonce de contributions de haut niveau organisée par la Communauté des Caraïbes et le PNUD témoigne de l'attachement moral et financier des pays à une approche intégrée. La conférence de suivi qui sera organisée par la Belgique, Antigua-et-Barbuda et le Centre d'excellence du PNUD à Aruba atteste la collaboration entre les régions pour faire progresser la résilience. Toutes ces parties prenantes réunies pour chercher des solutions et générer des capacités de financement prouvent le caractère profondément transversal de ces efforts. L'un des objectifs principaux de la conférence de suivi est de veiller à la cohérence de l'action internationale. La conférence elle-même a contribué au renforcement des capacités en permettant de favoriser la gestion des risques de catastrophe, d'établir des partenariats, d'échanger des

enseignements et de mieux connaître les infrastructures résilientes face aux changements climatiques.

6. Le Programme Delta est un exemple de mesure visant à promouvoir la résilience aux Pays-Bas, où vivre et travailler avec l'eau est une composante essentielle du quotidien et de la culture des habitants depuis des siècles. Le Gouvernement des Pays-Bas a manifesté son attachement à la résilience en promulguant la loi Delta et en mettant en place un fonds dédié à la planification et aux interventions. La nomination d'un Chef de la Commission du Delta a contribué à faciliter la coopération entre toutes les parties prenantes, y compris les services des eaux, les administrations locales et nationales et les entreprises. L'initiative s'appuie sur la culture locale des habitants, qui vivent entourés d'eau depuis des siècles. Par exemple, près de Nimègue, l'amélioration de la protection contre les crues a permis de créer les conditions propices à de meilleurs aménagements et une meilleure urbanisation. La gestion adaptable du delta a pour objectif de trouver une solution à long terme et d'adapter le territoire aux changements à venir tout au long du processus. Le volet renforcement des capacités implique de travailler avec tous les partenaires pour développer les compétences techniques nécessaires.

7. L'action de M. Ovink lui-même, en tant qu'Envoyé spécial, consistant à parcourir le monde en vue de former des coalitions pour améliorer la résilience face à l'eau, montre combien il est important d'échanger des connaissances et capacités utiles acquises à l'échelle locale. C'est en Asie du Sud et du Sud-Est que les catastrophes liées à l'eau sont les plus répandues et les plus coûteuses en termes de vies humaines et de richesses sociales. En effet, 83 % de la population touchée par la montée du niveau de la mer vit dans une ville asiatique. Pour faire face à ce problème, les administrations locales de Chennai en Inde, de Khulna au Bangladesh et de Semarang en Indonésie ont rejoint l'initiative « Water as Leverage for Resilient Cities », appuyée par la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, le Centre mondial d'excellence sur l'adaptation aux changements climatiques et des partenaires privés. Les villes pilotes se sont engagées à améliorer la résilience du continent asiatique. Les partenaires ont promis de collaborer entre eux et avec les communautés locales et les organisations internationales, ce qui a permis d'adopter une approche transversale de la résilience, s'inspirant des compétences techniques, financières, sociales et culturelles des équipes, des organisations et des réseaux. Il faudra continuer de s'employer à atténuer les effets de la hausse du niveau de la mer, de l'urbanisation, de la dégradation des terres et d'autres phénomènes. À cette

fin, il convient de renforcer les capacités pour permettre aux villes participantes de collaborer et de s'aider elles-mêmes. L'appel à l'action lancé à l'occasion de la Journée de la Terre vise à donner les moyens aux entreprises locales, aux organisations et aux particuliers de prendre l'initiative de rendre leurs propres villes résilientes.

8. Il est temps de saisir l'occasion offerte par les crises actuelles, de tenir compte de leur caractère urgent et de prendre les mesures nécessaires. Les gouvernements et le système des Nations Unies doivent faire en sorte d'intégrer les cinq éléments cités plus haut dans leurs approches du renforcement de la résilience et de collaborer en vue de renforcer les partenariats existants et d'en créer de nouveaux. La méthode actuelle n'a pas l'ampleur, la portée et les capacités nécessaires pour progresser dans ce domaine. Le débat du Conseil consacré à l'intégration a un rôle majeur à jouer dans la mise en relation et le renforcement des projets dans le monde entier, au service des générations futures et d'une planète plus accueillante.

9. **M. Ferreira** (Ministre de l'environnement et du logement des Bahamas), participant à la table ronde, déclare que, si les Bahamas, en tant que pays de l'Atlantique Nord, ne sont généralement pas associées aux changements climatiques, leur topographie et la hauteur à laquelle elles se situent au-dessus du niveau de la mer les rendent vulnérables aux conséquences dévastatrices de super tempêtes de plus en plus fréquentes, comme le monde a pu le voir l'année précédente. Bien que la contribution des Caraïbes à l'émission de gaz à effets de serre soit infime, des ouragans plus intenses et fréquents sévissent désormais dans la région. De ce fait, les petites économies de la région ont du mal à subvenir à leurs besoins tout en devant assumer les coûts élevés des réparations et de la reconstruction après les ouragans, charge aggravée par les maux sociaux qui continuent d'entraver la croissance économique et sociale.

10. La Banque interaméricaine de développement estime que le secteur touristique, qui est le principal moteur économique des Bahamas, a subi 68 millions de dollars de pertes liées aux dommages. Des pertes de 13 millions de dollars dans le secteur de la pêche et de 2,3 millions de dollars dans le secteur des services sociaux ont également contribué à un recul spectaculaire de la croissance économique, qui est passée de 1,4 % à 1 %. Les préparatifs en cours pour la saison 2018 des ouragans dans l'Atlantique viennent rappeler brutalement les ravages causés par les deux précédentes saisons. Malgré les efforts déployés pour assurer le retour à la normale, les Bahamas continuent de rencontrer des difficultés dans des domaines tels que

la réalisation de la croissance économique et de la modernisation, la réduction des facteurs de vulnérabilité liés au climat et la réalisation des objectifs de développement durable.

11. Les stratégies de réduction des facteurs de vulnérabilité des Bahamas tiennent compte, au-delà des incidences économiques et environnementales des changements climatiques, de leurs incidences sociales souvent négligées. Le Gouvernement dépend beaucoup des services de l'Agence nationale de gestion des situations d'urgence pour fournir de la nourriture, un toit et une assistance financière aux plus vulnérables. Toutefois, la saison des ouragans de 2017 a révélé que les ressources nationales ne suffisaient pas pour faire face aux ravages causés.

12. Exacerbées par les effets des changements climatiques, les inégalités existantes en matière d'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'eau et aux services d'assainissement diminuent encore la capacité d'une famille de se relever après une catastrophe. Les pays doivent par conséquent prévoir dans leurs stratégies des initiatives de nature à renforcer la résilience de chaque collectivité et à accroître l'accès aux ressources et infrastructures critiques dans le cadre de la planification et de l'organisation des interventions visant à faire face aux catastrophes naturelles. Les changements climatiques menacent aussi la sécurité alimentaire aux Bahamas, qui importent actuellement près de 90 % de leurs denrées alimentaires. De plus, la déréglementation du prix des denrées alimentaires a donné lieu à des habitudes alimentaires malsaines, lesquelles ont contribué à leur tour à maintenir le taux des maladies chroniques non transmissibles et de l'obésité à un niveau élevé.

13. Afin d'intervenir sur le double plan de la sécurité alimentaire et de l'amélioration du régime alimentaire de la population, le Gouvernement bahamien a décidé de diminuer les taxes appliquées sur certaines denrées alimentaires inscrites sur une liste de denrées saines qui vient d'être approuvée. Il s'emploie également à améliorer la production agricole locale, à rénover les systèmes météorologiques et à offrir davantage de possibilités de formation dans le but d'améliorer les systèmes d'alerte rapide. En outre, les Bahamas prennent actuellement des dispositions pour renforcer les partenariats avec les collectivités et les organisations non gouvernementales en vue d'accroître la résilience climatique.

14. L'intervenant indique que le plus grand défi que doit relever son pays dans le cadre de la formulation de stratégies et de politiques visant à promouvoir la résilience est le manque de coordination et d'intégration

entre services de l'État, qui a conduit à la mise au point de stratégies et de politiques inefficaces, redondantes et disparates. Les services de l'administration doivent communiquer et examiner sur quels points ils peuvent agir en synergie, afin de travailler de façon plus intersectorielle en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et de l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des Bahamiens. Le pays étant un archipel, ces stratégies doivent être souples pour pouvoir être adaptées aux besoins des îlots et des petites collectivités. En prévision des ouragans, il est absolument indispensable de veiller à ce que les autorités locales aient accès à des fournitures et du matériel adaptés si l'on veut réduire le temps de réponse en cas de catastrophe et atténuer si possible les effets de celle-ci.

15. Un autre défi à relever tient à la réticence dont fait preuve la population vieillissante, qui constitue une partie disproportionnellement élevée de la population, face à la perspective d'une société axée sur la technologie ; le Gouvernement bahamien n'en est pas moins déterminé à veiller à ce que nul ne soit laissé pour compte et à ce que la transition se fasse sans heurts.

16. En raison de son produit intérieur brut (PIB) élevé et de son classement dans la catégorie des pays riches, le pays a du mal à obtenir des fonds pour financer les secours en cas de catastrophe et les stratégies axées sur le climat. La prise en compte, dans le calcul du PIB, du fort pourcentage de personnes très fortunées qui ne résident pas à plein temps aux Bahamas fait monter le PIB et n'en rend que plus difficile l'accès à des financements. Pis encore, les Bahamas ne figurent sur aucun indice de vulnérabilité, où ils obtiendraient, le cas échéant, un score élevé.

17. Toute stratégie serait en définitive infructueuse en l'absence d'un accès aux financements nécessaires. Dans un pays de quelque 400 000 habitants, où la majorité de la population vit dans la capitale, mais dont certaines des îles n'ont que 300 habitants, il est particulièrement coûteux d'investir à grande échelle dans les techniques d'exploitation des énergies renouvelables et la résilience des infrastructures pour protéger les populations côtières. Toutefois, l'intervenant indique que son gouvernement continue de revoir les stratégies déjà en place pour répondre aux exigences d'un environnement en mutation.

18. Les Bahamas sont à l'écoute des recommandations pratiques du Conseil et apprécient l'aide qu'il leur apporte sur le plan de l'intégration des technologies, de la formation de partenariats et du financement du développement durable dans tout le pays. L'action que le Conseil a engagée, dans le cadre du développement

durable, en faveur des méthodologies novatrices et de l'application des trois piliers de son programme aux initiatives nationales de promotion de la résilience est un impératif pour la survie même du pays.

19. L'intervenant indique que son gouvernement s'est engagé à augmenter la part des énergies renouvelables dans sa filière énergétique pour la porter à 30 % d'ici à 2020 et qu'il a revu sa politique énergétique en fonction de l'évolution mondiale vers les énergies renouvelables. Grâce à un don reçu des Émirats arabes unis par le canal du Fonds des Caraïbes pour les énergies renouvelables, un projet d'application de l'énergie solaire destiné au stade national pourra voir le jour, qui permettra de compenser 900 kilowatts d'énergie produite au moyen de combustibles fossiles traditionnels. Six bornes de recharge pour véhicules électriques seront prévues pour faciliter la transition du pays à des modes de transport plus viables. Les Bahamas ont également reçu un financement du Fonds vert pour le climat au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques afin de renforcer leurs moyens de lutte contre les changements climatiques.

20. À la fin de 2017, le quartier historique connu sous le nom de « Over the Hill » a été déclaré zone d'émancipation économique prioritaire : des mesures correctives y ont été prises, sous la forme d'incitations fiscales et de moyens d'accès à la propriété, pour aider les résidents bahamiens du quartier. Après l'évacuation de la zone de « Ragged Island », petit amas d'îles du centre des Bahamas déclaré inhabitable après les ravages causés par l'ouragan Irma, le Gouvernement bahamien s'est engagé à en faire la première zone insulaire entièrement verte des Bahamas : 95 % des besoins de cette zone en électricité seront couverts grâce à l'énergie solaire, couplée à un système de batteries de stockage. Les économies ainsi réalisées permettront de récupérer les 2 millions de dollars correspondant au coût de la mise en place du système.

21. Diversifier l'économie de ce petit pays est un autre axe essentiel de l'effort engagé pour améliorer la résilience climatique. À cette fin, l'intervenant indique que son gouvernement s'emploie à transformer la Grande Bahama, île du nord de l'archipel, en pôle technologique des Bahamas. Des mesures sont mises en place pour développer l'emploi, renforcer les capacités et évoluer vers un nouveau modèle économique afin de réduire le coût élevé des technologies vertes. Le sommet annuel consacré aux technologies, à la Grande Bahama, inauguré l'année précédente, s'adresse aux sociétés technologiques locales et mondiales souhaitant être présentes aux Bahamas et collaborer avec le Gouvernement à la réforme du pays. Les changements climatiques et les catastrophes naturelles ne connaissent

pas de frontières ; il faut donc que la communauté internationale s'unisse d'urgence pour relever ces défis.

22. **M. Chitradon** (Conseiller à l'Institut d'hydro-informatique et d'agro-informatique du Ministère thaïlandais de la science et de la technologie), participant à la table ronde, dit que l'Institut d'hydro-informatique et d'agro-informatique établi par son gouvernement a mis utilement à contribution les sciences et technologies pour développer les techniques de réduction des risques de catastrophe au niveau local. On ne pourra pas réaliser les objectifs de développement durable si l'on n'intègre pas les efforts de réduction des risques de catastrophe au Programme 2030. Les pratiques optimales de la Thaïlande sont un mariage heureux entre l'innovation et le savoir autochtone.

23. Le système de réduction des risques de catastrophe utilisé dans le centre de la Thaïlande a servi à établir une carte de repérage des risques de crues soudaines. Après la crue survenue à Bang Saphan en 2017, l'Institut a créé un groupe de travail et établi un centre de commandement dans le sud de la Thaïlande, en collaboration avec le Ministère de l'intérieur. Le groupe, divisé en trois grands centres répartis dans toute la région, a mis au point un système de surveillance et travaille en collaboration pour produire des rapports biquotidiens et rester en contact régulier avec les populations locales, ce qui lui permet de rester constamment informé et d'obtenir des images sur les événements. Ces renseignements sont ensuite reportés sur la carte de repérage des risques de crues soudaines. Si les inondations de 2017 ont été pires que celles de 2011, le pays a mis seulement deux semaines à s'en relever, contre deux mois pour les crues précédentes, et ce, grâce à une meilleure gestion des catastrophes, rendue possible par l'hydro-informatique.

24. Ces inondations ont montré que pour être efficaces, les efforts d'atténuation et de gestion des catastrophes doivent passer par la sensibilisation, une surveillance précise et des systèmes d'alerte précoce sur la gravité des catastrophes. De plus, on pourrait mettre à contribution les sciences et les technologies pour améliorer l'analyse effectuée après la catastrophe et pour reconstruire dans une optique de prévention des risques, le principe selon lequel il faut « reconstruire en mieux » reposant sur une analyse approfondie après la catastrophe. Un système de réduction des risques de catastrophe fondé sur l'hydro-informatique consiste en un système de surveillance, couplé à des techniques de topographie de précision et à un système de données climatiques servant à créer une carte de repérage des inondations, que l'on met en place dans une optique d'amélioration du fonctionnement quotidien normal, moins coûteuse que celle qui consiste à gérer la crise

après la catastrophe. L'analyse effectuée après la catastrophe permet d'améliorer les mesures d'adaptation et de perfectionner le plan de développement.

25. La gestion des ressources en eau au niveau local permet d'améliorer la qualité des efforts de réduction des risques de catastrophe, qu'appauvriraient des modes de fonctionnement du sommet vers le bas. Permettre aux populations locales de prendre les choses en main est une garantie de viabilité pour l'ensemble du système, les innovations locales étant prises en compte et le programme-cadre mis en place au niveau national étant relié à l'action menée au niveau local. L'Institut d'informatique met à contribution les compétences scientifiques et techniques des spécialistes et travaille main dans la main avec les populations en mettant à profit le précieux savoir autochtone qu'elles détiennent pour traiter une grande variété de questions dans le cadre de la gestion du relèvement après les catastrophes. Des questions telles que les inondations et les sécheresses, que l'on aborde en règle générale séparément, doivent être gérées comme un tout, les inondations pouvant, si on ne les gère pas correctement, engendrer des sécheresses. Cette conception participative du développement durable peut donner des résultats tangibles sur le plan de la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique.

26. L'intégration reposera sur un développement continu du savoir autochtone. Par exemple, le réseau local de Khlong Yan, dans le sud de la Thaïlande, a tiré parti d'un savoir transmis de génération en génération pour connaître les différentes essences d'arbres endémiques et leur interaction avec l'écosystème. Munis de cette information, les membres de la collectivité ont collaboré avec l'Institut d'informatique pour cartographier l'utilisation de l'eau et des terres. À partir des données fournies par ces cartes, la population a modifié ses pratiques agricoles, entre autres, et elle a ainsi pu, depuis la mise en place de l'initiative, prévenir des sécheresses consécutives aux inondations. L'utilisation de radios à ondes courtes à la suite d'une crise a également permis aux collectivités de maintenir par leurs propres moyens une technique d'un bon rapport coût-efficacité.

27. La population de Phu Tum Phu Kratae, dans le nord-est de la Thaïlande, qui subissait des sécheresses, a cartographié son utilisation de l'eau et mis au point un graphique des ressources hydriques qui lui a permis d'améliorer sa gestion des ressources en eau à l'aide d'un canal de dérivation passant à travers le village, dont l'eau est réutilisée, ce qui augmente les provisions d'eau. En conséquence, l'approvisionnement en eau a

augmenté de façon spectaculaire au cours de la saison sèche.

28. Pour terminer, l'intervenant souligne qu'il importe de prendre des mesures pour améliorer le fonctionnement normal au quotidien avant qu'une catastrophe ne frappe, si l'on veut développer la résilience en réduisant les risques de catastrophe et en réduisant au minimum, par voie de conséquence, le coût des opérations de relèvement après la catastrophe.

29. **M. Nour** (Directeur du Bureau des commissions régionales à New York), participant à la table ronde, dit que la tenue du débat consacré à l'intégration à la suite du forum de 2018 sur le suivi du financement du développement permet d'évaluer le coût de l'inaction dans le domaine de l'atténuation des risques liés aux catastrophes naturelles et de souligner à quel point il faut intégrer d'urgence la résilience non seulement dans les stratégies nationales, mais également dans les moyens mis en œuvre en vue de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030. On entend fréquemment dans le forum et ailleurs que le rythme et le volume actuels des investissements ne sont pas suffisants pour atteindre les objectifs de développement durable, et que ces investissements, actuellement de l'ordre de milliards de dollars, devraient passer à des milliers de milliards de dollars. On estime qu'entre 2018 et 2030, 415 milliards de dollars par an (soit 7 % des investissements dans les infrastructures) seront réduits à néant par des catastrophes, en plus des incidences sociales et économiques à moyen et à long terme de celles-ci sur les économies et les sociétés, toujours plus interdépendantes. Il convient également de tenir compte de la dimension régionale étant donné que les incidences des changements climatiques, des catastrophes naturelles ou autres varient d'une région à l'autre, allant des pénuries d'eau et des conflits liés à l'eau dans la région des États arabes, à des pertes humaines et des dégâts matériels considérables dans la région Asie-Pacifique.

30. Pour la première fois, on a tenu compte des risques de catastrophe et de la résilience dans le cadre de financement du développement, sachant que des mécanismes de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience avant les catastrophes sont nécessaires pour garantir des progrès durables en vue de l'application du Programme 2030. La prévention et la gestion des risques, plutôt que la gestion des catastrophes, sont également au cœur du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), dont l'un des objectifs est de faire en sorte qu'un plus grand nombre d'États adoptent des stratégies de gestion des risques. Il apparaît donc clairement que,

dans tous les pays, la préparation des budgets et les processus de financement doivent tenir compte des risques et de la résilience. Plusieurs pays ont déjà fait des efforts considérables en vue de suivre une approche systémique de la résilience et de la réduction des risques de catastrophe en intégrant des évaluations des risques dans leurs plans d'investissement et dans leurs politiques de protection sociale.

31. Afin d'appuyer ces efforts, le Conseil économique et social et les organismes des Nations Unies devraient tirer parti des connaissances acquises au niveau régional, y compris des outils et des méthodes appliqués et des mécanismes élaborés par les commissions économiques régionales. Par exemple, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a élaboré et diffusé des méthodes d'évaluation des dégâts et des pertes après les catastrophes. Ainsi, elle a joué un rôle de chef de file dans l'ensemble de la région des Caraïbes en matière d'évaluation des catastrophes et d'analyse des besoins après les catastrophes en fournissant une expertise technique aux pays touchés par des catastrophes ou exposés à ces phénomènes. En particulier, elle a apporté une assistance technique au Gouvernement cubain en matière d'évaluation des incidences et de la vulnérabilité des zones côtières du nord-ouest de l'île, de production de bases de données et d'élaboration de méthodes et d'outils ayant diverses applications dans le pays. La Commission encourage le recours à des modes de financement novateurs, comme l'échange de créances contre des programmes d'adaptation aux changements climatiques dans les Caraïbes, dont les graves difficultés relatives au niveau d'endettement élevé et au faible niveau de croissance sont étroitement liées aux catastrophes naturelles induites par les changements climatiques.

32. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a créé le premier mécanisme régional de gestion des sécheresses, qui a été utilisé pour mettre en place un système d'alerte rapide et de prévision des sécheresses en Mongolie, en collaboration avec les partenaires régionaux et les institutions compétentes. Le Programme régional pour les applications spatiales au service du développement durable, mis au point par la CESAP, a été utilisé pour renforcer la résilience des populations au moyen de la diffusion de prévisions relatives à la gestion de l'eau, des terres et des cultures, ce qui a permis d'améliorer la capacité de réaction des ménages. Le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques a également contribué à renforcer la résilience de la population grâce à la mise

en place de dispositifs régionaux et nationaux d'alerte rapide sur les risques côtiers. L'instauration du Système d'alerte aux tsunamis et d'atténuation de leurs effets dans l'océan Indien en 2011 a constitué un tournant.

33. Le Centre africain pour la politique en matière de climat de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) met actuellement en place un système infonuagique de prévision météorologique et d'alerte rapide de haute résolution pour aider les petits États insulaires en développement situés dans la région à gérer les risques liés aux phénomènes climatiques et météorologiques. La CEA et ses partenaires ont également créé un Mécanisme d'investissement de projets résilients aux changements climatiques dont l'objectif est de renforcer les capacités des institutions africaines en matière de planification, de conception et de mise en œuvre des investissements dans les infrastructures résilients à la variabilité du climat et aux changements climatiques.

34. Dans la région des États arabes, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a mis en place un cadre conceptuel visant à traiter les questions indissociables de l'eau, de l'énergie et de la sécurité alimentaire en réponse aux besoins pressants de la région. Dans la pratique, cette démarche est appliquée dans le cadre de l'initiative régionale visant à évaluer les effets des changements climatiques sur les ressources en eau et sur la vulnérabilité socioéconomique de la région arabe.

35. Toutes les parties prenantes ont la possibilité d'apporter leur soutien à l'élaboration et à l'application de politiques, d'actions et d'outils en faveur de la résilience. Pour le Conseil, cela se traduirait par l'intégration de la résilience, en tant qu'élément transversal, dans le Programme 2030 et dans ses moyens de mise en œuvre. Par ailleurs, les États doivent inclure la résilience et la préparation aux catastrophes parmi les composantes de leurs systèmes nationaux d'investissements publics, et renforcer leurs capacités en matière de gestion des catastrophes et de résilience en adoptant des politiques sociales plus résolues. Dans le même temps, l'action régionale devra porter sur la poursuite de l'élaboration de systèmes régionaux d'alerte rapide et d'information et d'appui à ces systèmes, l'échange de données et de savoirs, le renforcement des capacités et le recours aux plateformes régionales existantes pour tester des solutions novatrices.

36. **M^{me} Hamdouni** (Maroc), soulignant l'importance que revêt la coopération régionale dans le renforcement de la résilience, dit que son pays a mis en place des initiatives régionales à cet égard, parmi lesquelles la

création du Fonds bleu pour le bassin du Congo en 2016. Doté d'un capital d'environ 3 milliards d'euros, ce Fonds sera utilisé en faveur du développement de l'économie du bassin du Congo et permettra de financer la recherche d'alternatives à la déforestation, l'amélioration de l'irrigation des terres agricoles de la savane et l'appui à l'écotourisme.

37. **M^{me} Amaty**a (Observatrice de la Women Thrive Alliance), présente son entité, qui rassemble des organisations locales de défense des droits des femmes de plus de 50 pays afin de leur donner les moyens d'influencer les programmes de justice pour les femmes et de résilience à tous les niveaux et de s'assurer que les gouvernements, les organismes des Nations Unies et les autres parties prenantes tiennent leur promesse de parvenir à l'égalité des sexes d'ici à 2030 en donnant la priorité aux besoins des femmes au niveau local et à la recherche de solutions au niveau de la communauté. Il ressort de l'évaluation des progrès accomplis sur le plan national dans la réalisation des objectifs de développement durable, effectuée par l'organisation en 2017, que les groupes locaux de défense des droits des femmes, issues notamment des communautés marginalisées, vulnérables et autochtones, sont encore laissés pour compte, malgré leurs efforts de collaboration avec les gouvernements. L'intervenante se demande comment atteindre les objectifs de développement durable et parvenir à l'égalité des sexes si ceux qui disposent des compétences et de l'expérience nécessaires pour élaborer des politiques et des programmes nationaux de renforcement de la résilience sans faire de laissés-pour-compte sont eux-mêmes marginalisés.

38. **M. O'Connor** (Observateur de l'Union internationale pour la conservation de la nature) est encouragé de voir que les gouvernements et les populations ont de plus en plus recours à des solutions naturelles dans le cadre de leur lutte contre les changements climatiques et de leurs stratégies de résilience et de réduction des risques de catastrophe. L'Union internationale pour la conservation de la nature œuvre de concert avec les populations locales dans le monde entier afin de trouver des solutions hybrides associant la nature aux technologies les plus modernes afin de lutter contre l'élévation du niveau de la mer, l'érosion, les ondes de tempête et d'autres risques liés aux changements climatiques. L'intervenante souhaiterait que son organisation puisse explorer des pistes de collaboration avec toutes les parties prenantes afin de proposer des solutions naturelles pour résoudre des problèmes communs. Il faudrait mener beaucoup plus de recherches afin de savoir à quel point ces

solutions sont efficaces dans la pratique et démontrer leur rentabilité par rapport aux solutions traditionnelles.

39. **M. Ovink** (Envoyé spécial des Pays-Bas chargé des questions internationales liées à l'eau), saluant la création du Fonds bleu pour le bassin du Congo, dit que le financement de la durabilité et de la résilience est une question complexe qui exige patience et persévérance. Le renforcement des capacités régionales en matière de gestion des ressources en eau est l'une des questions les plus complexes car l'eau ne connaît pas de frontières. La collaboration permettra d'atténuer les conflits et de consolider la paix, la prospérité et la durabilité. Du point de vue du financement, l'accent doit être mis sur les systèmes fluviaux.

40. Il est nécessaire de suivre une démarche inclusive afin de faire participer les organisations locales et non gouvernementales aux initiatives nationales prises par les gouvernements. Pour parvenir à une véritable inclusion, l'ensemble des parties prenantes doivent participer à toutes les étapes du processus. C'est là l'un des aspects les plus difficiles de la démarche axée sur la résilience, car les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les autres entités suivent généralement une approche qui n'est pas toujours très souple. Il est toutefois indispensable de faire preuve de flexibilité en vue de l'application du Programme 2030.

41. Il convient de mettre davantage l'accent sur la nature, car elle peut être source d'inspiration et de bonnes pratiques et favoriser la résilience des systèmes mondiaux. Si l'on trouve d'excellents exemples de résilience et d'innovation dans toutes les régions du monde, ceux-ci ne sont pas suffisants à l'heure actuelle. Il est nécessaire de créer des liens entre tous les secteurs et de mettre fin au cloisonnement des activités.

42. **M. Ferreira** (Ministre de l'environnement et du logement des Bahamas) dit que les problématiques liées aux changements climatiques et à la résilience climatique remettent en question les rapports entre les nations. Les critères d'attribution des aides doivent être repensés de façon à ce que les financements soient octroyés en fonction de la vulnérabilité des pays et non de leur produit intérieur brut. Seule la collaboration de tous les acteurs à la lutte contre les menaces communes permettra de régler la question des changements climatiques. Il est nécessaire de coopérer non seulement avec les alliés, mais aussi avec les ennemis, qu'ils soient réels ou fictifs.

43. **M. Chitradon** (Conseiller à l'Institut d'hydro-informatique et d'agro-informatique du Ministère thaïlandais de la science et de la technologie) dit que la technologie n'est peut-être pas la solution à tous les problèmes, mais que des efforts doivent être faits pour

veiller à ce que les décisions qui sont prises s'appuient sur des savoirs scientifiques et technologiques appropriés. Il est nécessaire de suivre une approche fondée sur des données scientifiques dans le cadre du développement des infrastructures, de la modification des normes et des directives, et de la mise en place de systèmes d'alerte rapide. Les plateformes nationales multipartites pour la réduction des risques de catastrophe peuvent servir de point de départ au renforcement de la participation des parties prenantes scientifiques et technologiques.

44. **M. Nour** (Directeur du Bureau des commissions régionales à New York) dit que, compte tenu du caractère transnational de la question des risques climatiques, des difficultés socioéconomiques liées aux déplacements de populations et de la pénurie des ressources naturelles, la coopération est indispensable. Il convient de féliciter le Maroc de ses politiques tournées vers l'avenir en matière d'énergies renouvelables. Pour s'assurer de l'inclusion des populations les plus vulnérables, il est nécessaire d'intégrer les risques et la résilience aux stratégies nationales ainsi qu'aux cadres budgétaires nationaux.

La séance est levée à 16 h 40.